

*Anti-inflation—Loi*

lité. Ce que le gouvernement a dit et ce que le ministre des Finances (M. MacDonald) a dit en refusant ainsi de permettre une étude parlementaire sérieuse du programme dans un délai raisonnable, c'est qu'il ne croit pas que le programme résistera à l'épreuve du temps, il ne croit pas qu'il pourrait rallier assez d'appui en 18 mois. Il n'est pas surprenant qu'un tel manque de confiance contribue à faire hésiter certaines provinces quand il s'agit de participer de façon aussi entière que le gouvernement l'aimerait. C'est donc avec regret que nous voterons contre ce bill. Nous le faisons parce que c'est clairement la seule option qui reste à notre parti si nous devons rester fidèles au principe que nous avons prêché à la population sur cette même question.

● (1620)

Le Canada a aujourd'hui grand besoin d'un leadership économique sain. Ce doit être un leadership basé sur la confiance, sérieux et qui n'ignore pas la compassion. Ce doit être un leadership qui rejoint de près les angoisses et les aspirations économiques des Canadiens. Il peut être ferme, mais, au besoin, il peut aussi être souple. A ce point de vue, le bill dont nous sommes saisis, le gouvernement qui l'a rédigé et le programme qui nous a été présenté sont un triste échec.

*[Français]*

Je n'ai pas l'intention, monsieur le président, de revivre la campagne électorale de 1974. Dieu sait si j'en ai d'excellents souvenirs, mais je ne puis m'empêcher de signaler que si le premier ministre avait eu la moindre décence, ou bien il aurait demandé un nouveau mandat au peuple canadien, à ce peuple qu'il avait délibérément trompé un an plus tôt, ou bien ce même premier ministre aurait prié le gouverneur général de désigner un nouveau chef de gouvernement. Au sujet de la lutte contre l'inflation, le premier ministre est un homme totalement discrédité et il le sait. Je ne veux pas appuyer les réactions extravagantes de certains leaders ouvriers, ni les justifier de parler de grèves générales en guise de protestation.

J'espère qu'avant qu'il ne soit trop tard, ces chefs du monde des travailleurs reviendront à la raison et prêcheront l'obéissance à la loi. Cela ne m'empêche sûrement pas, monsieur le président, de sympathiser avec les humbles travailleurs ruinés par l'inflation, à qui, pour des motifs purement électoraux, on a fait croire et même promis que l'on n'imposerait pas de contrôle. Si les électeurs de ce pays ne peuvent pas se fier à la parole du premier ministre du pays, et depuis le 13 octobre ils ne le peuvent plus, vers qui se tourneront-ils? Je me le demande, monsieur le président?

Un seul chef de parti dans le Parlement actuel peut, avec une autorité morale accrue et incontestable, parler de contrôle des prix et des revenus, et c'est le leader de l'opposition (M. Stanfield), qui n'a pas eu peur de dire la vérité aux Canadiens. L'histoire lui rendra cette justice qu'il n'a pas sacrifié ses convictions au pouvoir et qu'il n'a pas exploité la crédulité populaire pour des motifs purement électoraux. Le respect dont est aujourd'hui entouré le chef de l'opposition témoigne que les Canadiens reconnaissent en lui le vrai leader du pays. L'autre leader, celui qui exerce le pouvoir ou qui fait mine de l'exercer, n'est qu'un pauvre fantôme perdu dans ses propres contradictions. Premier ministre discrédité, gouvernement discrédité, pro-

[M. Wagner.]

gramme discrédité, voilà donc à quoi en est réduit le pays au moment où le bill C-73 est à la veille d'être adopté par le Parlement canadien. Mais, ainsi que le déclarait le chef de l'opposition, le parti progressiste conservateur ne veut pas se rendre complice d'un simulacre de loi par laquelle on prétend imposer pendant trois ans une véritable dictature économique sur tous les secteurs de l'activité et soumettre à des bureaucrates, sans mandat populaire, l'administration d'une loi dont les défauts sautent aux yeux.

*[Traduction]*

Le gouvernement est toujours aussi inflexible. Il a totalement changé d'attitude en matière de réglementation. Il se moquait du blocage temporaire que nous préconisons; pourtant, il nous présente maintenant un programme de trois ans auprès duquel nos restrictions temporaires paraissent insignifiantes. Je ne sais pas s'il est juste de dire que le gouvernement a un comportement totalement illogique. Sa politique économique est peut-être illogique, mais il reste fidèle à son autoritarisme, à son manque de souplesse et à son insensibilité. Voilà ce qui a affaibli l'économie canadienne, attaqué les entreprises privées et collaboré à la désaffection des travailleurs syndiqués ou non.

Ce gouvernement est le seul à pouvoir transformer des restrictions temporaires en un programme qui paralysera longtemps la libre entreprise et le système actuel était le seul à pouvoir à la fois ne pas réagir devant un problème et verser ensuite dans l'aliénation de l'extrémisme. Le gouvernement actuel était le seul à pouvoir se mettre à dos aussi rapidement et d'une manière aussi décisive les entreprises privées, les travailleurs et les autres organismes compétents. Pendant que certains essaient de constituer un front commun de lutte contre l'inflation, le gouvernement le désagrège jour après jour.

J'ai déjà dit dans un discours à la Chambre que l'ex-ministre des Finances avait fait pour la stabilité de l'économie la même chose que Jack l'Éventreur à l'égard du porte à porte. Aujourd'hui, j'ajoute que ce nouveau programme fera pour la réglementation ce qu'Eddie Shack, ce gentilhomme, a fait pour le prestige du hockey. Point n'est besoin de radicaliser l'économie de notre nation en créant des secteurs hostiles et méfiants. Point n'est besoin de susciter de nouvelles craintes et de nouveaux doutes chez les travailleurs. Ce qu'il faut faire est très simple. La modération, le désintéressement, la compassion et l'esprit de décision doivent constituer les valeurs auxquelles une économie chancelante peut se raccorder. Jusqu'à présent, le gouvernement n'a su rallier les Canadiens ni à une cause ni à un espoir.

Pour lutter contre l'inflation, il faut notamment changer la mentalité des gens sur la gravité de l'inflation, actuelle et à venir. La période de trois ans prévue pour l'application du programme traduit tristement l'incapacité du gouvernement de répondre aux attentes pressantes des Canadiens. Cette prévision signifie qu'une partie importante du programme ne peut être modifiée que par un changement de gouvernement. C'est une tâche, monsieur l'Orateur, dont le gouvernement ne devrait pas se mêler. S'il insiste pour la mener à bien, alors ceux qui s'opposent à l'injustice économique pourraient bien être prêts à prendre la relève en 1978 pour terminer le travail. Aujourd'hui, à cette étape-ci du bill, le choix appartient au gouvernement et il s'en moque. Dans trois ans, le choix appartiendra à la population.